

INTRODUCTION

Le 23 juin 1988, une chaleur de cloporte étouffe Washington lorsque James Hansen fait son entrée au Sénat. Inconnu du grand public, le physicien dirige l'Institut Goddard des études spatiales. Créé au début des années 1960 pour soutenir le programme de la Nasa dédié à la conquête de la Lune, cet organisme est devenu au fil des ans l'un des principaux centres de recherche américains en climatologie. Une fois n'est pas coutume, le sujet intéresse au plus haut point les parlementaires, qui cherchent à comprendre les raisons de la canicule qui frappe les États-Unis depuis plusieurs semaines.

Le climatologue démontre que 1988 est l'année la plus chaude jamais enregistrée ; qu'il existe une relation de cause à effet entre la concentration de gaz à effet de serre et l'effet de serre ; et que cet effet de serre, vital pour la planète, mais amplifié par les émissions anthropiques, est désormais suffisamment puissant pour initier des événements climatiques extrêmes, telles des vagues de chaleur estivales. Jamais un scientifique de haut

rang n'avait aussi clairement dit à des décideurs politiques que les émissions anthropiques sont à l'origine du réchauffement climatique. Un phénomène dont les conséquences font peser de nombreux dangers sur nos sociétés. Sans y être préparés, les sénateurs venaient d'entrer dans l'anthropocène, cette nouvelle ère géologique qui désigne notre époque, marquée par l'influence majeure de l'homme sur la planète.

Trente ans ont passé depuis ce coup d'éclat, le temps qu'il faut aux climatologues pour apprécier l'évolution des températures. Aujourd'hui à la retraite, James Hansen est devenu un activiste du réchauffement. Il est de toutes les manifestations contre l'exploitation des énergies fossiles, considère les dirigeants des compagnies charbonnières comme des criminels contre l'humanité. Et fait des émules. Sa petite-fille, Sophie Kivlehan, est l'une des 21 jeunes américains qui traînent actuellement en justice le gouvernement fédéral pour son laxisme climatique dans le cadre de la fameuse affaire « Juliana contre les États-Unis ».

UN MONDE QUI SE RÉCHAUFFE À TOUTE VAPEUR

Laxisme, le terme n'est pas galvaudé. Et, malheureusement, il ne s'applique pas qu'à l'administration de Donald Trump. Depuis trente ans, la concentration de gaz carbonique dans l'atmosphère a bondi de 16 %, indique l'observatoire de la Nasa de Mauna Loa. Et le rythme ne cesse de s'accélérer. Désormais, la température

moyenne globale augmente de 0,2 °C par décennie, rappelle le Giec. Les neuf années les plus chaudes jamais enregistrées sont toutes postérieures à 2004 ; et toutes ont battu le triste record de 1988. Grâce aux satellites et aux marégraphes, nous savons que le niveau moyen des mers et des océans s'est élevé d'environ 10 cm ces trente dernières années, résultat de la dilatation thermique des océans et de la fonte des glaces telluriques, deux conséquences du dérèglement climatique. Depuis la fin du XVIII^e siècle, le réchauffement d'origine anthropique avoisine 1 °C. Avec de grandes variations régionales : la hausse des températures est deux à trois fois plus rapide au-dessus de l'Arctique que la moyenne mondiale ; elle devrait aussi être plus rapide sur les continents qu'à la surface des mers.

Minutieusement évalué par les réassureurs, le montant de la facture des événements climatiques extrêmes (vagues de chaleur, inondations, tempêtes) ne cesse d'augmenter. Entre 1988 et 2005, leur nombre avoisinait les 400 par an. Depuis 2010, il est supérieur à 600. Ils occasionnent près de 200 milliards de dollars de dégâts par an : trois fois plus qu'au moment de l'intervention de James Hansen.

Sommes-nous restés les bras croisés ? Pas tout à fait. Hasard du calendrier, c'est en 1988 que le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) ont créé le Giec. Tous les six ou sept ans, ce réseau mondial de scientifiques de toutes disciplines synthétise l'état de la connaissance sur le réchauffement, ses causes

et les moyens de s'adapter à ses effets. Bien souvent, les politiques nationales d'atténuation – qui visent à faire baisser les émissions de gaz à effet de serre – et d'adaptation sont basées sur ce rapport d'évaluation. Depuis sa création, le Giec a publié cinq rapports d'évaluation, onze études sur des sujets spécifiques (aviation, piégeage du carbone, énergies renouvelables), une demi-douzaine de méthodologies (pour mesurer avec précision les émissions de gaz à effet de serre). Pas si mal pour une institution comptant moins d'une vingtaine de salariés et dont le budget annuel doit être renégocié chaque année.

Cette littérature scientifique nous rappelle quelques fondamentaux : dans les pays du Nord comme du Sud, les modes de développement sont basés sur une consommation d'énergies fossiles à bas coût. L'usage sans limite du charbon, du pétrole et du gaz accroît la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, ce qui renforce l'effet de serre. Sans un changement rapide de paradigme énergétique, la température moyenne globale pourrait augmenter de 3 °C à 4 °C d'ici à la fin du siècle. Avec de terribles conséquences sur notre accès à l'eau, notre production agroalimentaire, mais aussi sur notre capacité à vivre dans de nombreuses régions du monde, à commencer par les zones littorales, où se massent déjà les deux tiers de l'humanité¹. Ce n'est pas inéluctable.

1. L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) estimait en 2008 que 3,8 milliards de personnes résident à moins de 150 km des côtes.

À deux reprises, ces vingt dernières années, la communauté internationale s'est engagée à maîtriser ses émissions de gaz à effet de serre. Conclu à Kyoto en décembre 1997, le protocole à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques commande à une quarantaine de pays les plus avancés de réduire de 5 % leurs rejets de gaz à effet de serre entre 2008 et 2012. Mission à peu près réussie, notamment grâce à l'effondrement de l'industrie lourde des pays de l'ancien bloc soviétique. À l'issue de la COP21 en décembre 2015, près de 200 gouvernements ont décidé de limiter à 2 °C, voire à 1,5 °C, le réchauffement entre 1850 et la fin de ce siècle.

Pour le moment, les efforts annoncés officiellement nous mènent à une augmentation de la température globale supérieure à 3 °C. À moins, bien sûr, que les États revoient à la hausse leurs ambitions. L'accord de Paris prévoit, en effet, un durcissement quinquennal des politiques climatiques nationales, mais ce délai reste trop long pour contrer les dynamiques engendrées par nos propres émissions. Dans son rapport d'octobre 2018, le Giec souligne que, sans bouleversement rapide de nos systèmes énergétique, agricole, urbain et industriel, le thermomètre planétaire se réchauffera de 1,5 °C vers 2040. Avec de terribles conséquences¹ : diminution des rendements agricoles, raréfaction de l'accès à l'eau dans certaines régions, accroissement des flux de migrants climatiques, déstabilisation de

1. Laramée de Tannenber, 2017.

régions à risque (Afrique subsaharienne, pourtour méditerranéen, Moyen-Orient, Amérique centrale, Asie du Sud).

L'IMPLICATION DE NOUVEAUX ACTEURS

Aussi effrayant soit-il, ce constat est universel. « La prophétie autoréalisatrice », chère à Laurence Tubiana¹, n'est pas près de s'accomplir : ce n'est pas parce que l'accord de Paris est entré en vigueur en 2016 que la décarbonation de nos sociétés a commencé. Bien au contraire. Entre 1990 et 2017, les émissions mondiales de CO₂ ont augmenté de 60 %. Une inflation qui ne devrait pas cesser de sitôt, à en croire les projections de l'Agence internationale de l'énergie. Entre 2017 et 2019, les émissions mondiales ont déjà bondi de 2,7 %, confirment les climatologues du Global Carbon Project. Si les États sont incapables d'engager les révolutions sociétales qui s'imposent pour renverser cette tendance, nombre de représentants de la société civile ne laisseront pas passer le train climatique sans agir.

À commencer par les grandes entreprises. Pour préserver leurs sources d'approvisionnement en matières premières ou en énergie et, accessoirement, leur clientèle, de nombreuses multinationales intègrent la dimension climatique dans

1. Créatrice de l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri), Laurence Tubiana a assuré les fonctions d'ambassadrice de la France pour le climat. À ce titre, elle a joué un rôle majeur lors de la COP21 et de sa préparation.

leur stratégie. De la fixation d'un prix interne du carbone à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ou de la consommation d'eau, ces géants de l'industrie, de l'agroalimentaire et de la grande distribution surpassent parfois bien des États. Et entraînent souvent avec eux de nombreux prestataires et sous-traitants. Le tout sous le regard de leurs actionnaires qui commencent à comprendre que la sécurisation à moyen terme de leurs investissements impose de choisir des entreprises résilientes aux conséquences du réchauffement.

Réputé acclimatique, le monde des banques, assureurs, fonds souverains, d'investissement et de pension prend peur. Partout sur la planète, des secteurs économiques, tels l'immobilier et les infrastructures côtières, l'agriculture, la production d'énergie, le tourisme, les transports, sont exposés aux bouleversements du cycle de l'eau, à la multiplication des événements météorologiques sévères, à la montée du niveau de la mer. Pour éviter de vivre une nouvelle crise des *subprimes*, à la puissance dix, les fonds de pension (les gardiens de nos retraites), les banques, les fonds souverains et autres gestionnaires d'actifs réorientent leurs investissements. Ainsi, les investisseurs institutionnels écartent de leurs portefeuilles les producteurs d'énergies fossiles, à l'origine du renforcement de l'effet de serre. De même, les actions et les obligations émises par les entreprises présentant des faiblesses climatiques trouvent moins facilement preneurs qu'il y a quelques années. Doucement mais sûrement, les logiciels financiers prennent en compte la problématique climatique.

Situés en première ligne des conséquences et des actions à engager, les territoires ne veulent pas être écartés de la lutte contre le réchauffement. Après avoir obtenu d'être présentes pendant les négociations onusiennes (où seuls les gouvernements ont cependant voix au chapitre), les collectivités s'organisent, prennent d'ambitieux engagements et forment d'imposantes coalitions internationales.

À l'instar des élus locaux, les représentants des organisations non gouvernementales (ONG) n'ont (normalement) pas accès aux négociations. Cela ne les empêche pas, par des campagnes de lobbying dignes de celles des multinationales, d'influer sur la position des administrations, voire de s'engager dans des opérations plus concrètes encore. L'ONG The Nature Conservation entend, par exemple, se lancer dans le commerce de crédits carbone générés par... la préservation des mangroves.

« Un climat sain, c'est mon droit ! » Au nom de ce mot d'ordre, juristes et avocats du monde entier font entrer le réchauffement dans les prétoires. De Washington à Berlin, de Paris à Islamabad, des milliers d'actions judiciaires sont en cours. Toutes visent à obliger États, collectivités, entreprises à conditionner leurs activités à l'urgence climatique. Non sans succès. Saisie par l'association Urgenda, la justice néerlandaise a condamné à deux reprises le royaume des Pays-Bas à renforcer ses objectifs de réduction d'émission. Ce qu'il a fait. Sous les applaudissements des riches mécènes qui financent cette organisation de juristes.

Disposant souvent de moyens quasi illimités, ces mécènes jouent un drôle de jeu. Motivées sans doute par une réelle inquiétude environnementale et par la crainte de voir fondre les sources de leurs considérables revenus, les familles Rockefeller, Bloomberg, Hewlett, Packard, Ford et quelques autres financent, depuis une vingtaine d'années, la plupart des représentants de la société civile engagés dans la lutte contre le changement climatique.

Directement, *via* leurs fondations privées, ou indirectement, en utilisant les comptes d'organisations amies, seuls ou en groupe, ces milliardaires fournissent des moyens aux plus puissants des think tanks, tel le World Resources Institute américain ou l'Institut français du développement durable et des relations internationales (Iddri), qui développent des éléments de communication et des expertises pour les ONG et les gouvernements en mal de compétences. Sans toujours le savoir, certaines organisations anticapitalistes, telle la française Alternatiba, reçoivent ainsi un coup de pouce de la part de ténors du grand capital. En fixant des objectifs clairs aux organisations issues de la société civile (création de marchés du carbone américain, fin des centrales au charbon, conclusion d'un accord international), ces hypers-riches ont su, en une trentaine d'années, influencer sur la politique climatique internationale.